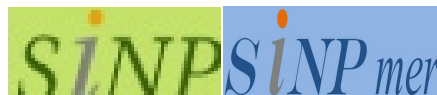


Commissariat
général au
développement
durable

Service de
l'Observation et de
la Statistique



Glossaire du domaine terrestre IDCNP Version 3.5

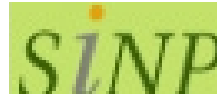
Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**



Version : 3.5
Date : 31-03-2011
Auteur : MEEDDM/CGDD/SOeS.

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement Durable et de la Mer
www.developpement-durable.gouv.fr



Termes généraux (de l'outil de catalogage IDCNP lui-même et de son organisation)

Terme	Définition	Commentaires
Données nature	Toutes les données relatives à la nature / biodiversité française (outre-mer compris). Concerne les données naturalistes, terrestres comme marine (habitats, flore, faune, champignons...), les données relatives aux espaces naturels (protégés / gérés ou non), aux sites géologiques, aux écosystèmes et leur fonctionnement.	Voir aussi : <i>Type de données</i> .
Données paysage	Toutes les données relatives aux paysages, c'est-à-dire des données relatives aux formes du territoire, aux perceptions sociales et aux dynamiques du territoire. Elles intègrent également des inventaires particuliers. Elles concernent les espaces naturels, ruraux, urbains et péri-urbains. Elles incluent les espaces terrestres, les eaux intérieures et maritimes. Elles concernent tant les paysages pouvant être considérés comme remarquables que les paysages du quotidien et les paysages dégradés.	
Dispositif de collecte	« Tout dispositif (tout moyen) qui permet par mesure [observation] ou non d'acquérir des données (des connaissances) [nature et paysage]. Les données ainsi collectées doivent être fiables, pérennes et actualisées. (...) Le dispositif de collecte doit être organisé afin de collecter de manière régulière ou suffisamment pérenne les informations. Ces données produites par les dispositifs de collecte ne sont pas obligatoirement informatisées. » (Source : Sandre, <i>Dispositif de collecte, présentation des données, version 2003 – 2, 25.11.2004, p. 7</i>).	Dans le domaine de l'eau, « on distingue : <ul style="list-style-type: none"> – les réseaux de mesure (Dispositifs de collecte correspondant à un regroupement de stations de mesure répondant à au moins une finalité particulière. Chaque réseau respecte des règles communes qui visent à garantir la cohérence des observations, notamment pour la densité et la finalité des stations de mesures, la sélection de paramètres obligatoires et le choix des protocoles de mesure, la détermination d'une périodicité respectée. L'ensemble de ces règles est fixé dans un protocole.); – les dispositifs d'auto-surveillance (Dispositifs de surveillance généralement imposé à un tiers permettant de contrôler a priori le bon fonctionnement, l'impact de l'ouvrage.); – les autres dispositifs de collecte rassemblant les enquêtes, inventaires, recensements, déclarations faites auprès des administrations et instructions administratives (Dispositifs s'appuyant sur des informations recensées par différentes modalités et ne s'appuyant pas sur des équipements de mesure.). » (Source : Sandre, <i>Dispositif de collecte, présentation des données, version 2003 – 2, 25.11.2004, pp. 7-8</i>). En général, dans le domaine de la nature, on parlera plutôt d'observation et de réseaux d'observation. Les dispositifs concernés sont les dispositifs de collecte de données qui font l'objet d'une certaine répétitivité dans le temps



		<p>ou dans l'espace, c'est-à-dire les dispositifs suffisamment prolongés dans le temps ou suffisamment étendus dans l'espace. Les productions (de données) très ponctuelles dans le temps ou dans l'espace sont donc exclues (tout au moins dans un premier temps).</p> <p>Par 'dispositif ponctuel dans le temps', on entend un dispositif qui ne serait mis en œuvre qu'une seule fois (un seul cycle d'acquisition de données), dont aucune reconduction ou mise à jour n'est prévue.</p> <p>Par 'dispositif ponctuel dans l'espace', on entend un dispositif qui ne concernerait qu'un territoire limité, infra-départemental.</p> <p>Ces deux notions de dispositifs ponctuels ne sont pas exclusives : tout dispositif ponctuel dans le temps mais pas dans l'espace (et inversement), et qui présente un intérêt certain pour la connaissance des données nature, peut entrer dans le périmètre de l'outil de catalogage et pourra donc à ce titre faire l'objet d'une fiche descriptive.</p> <p>Par exemple, une étude d'impact ne sera pas considérée ici comme un dispositif de collecte (car ponctuel à la fois dans le temps et dans l'espace). En revanche, s'il existait une base de données nationale ou régionale qui rassemble toutes les données issues des études d'impact, on pourrait alors considérer l'ensemble de ces études d'impact comme un dispositif de collecte (et donc le décrire comme tel).</p> <p>D'autre part, certains dispositifs de collecte peuvent ne pas être bien définis, formalisés, identifiés (souvent sans nom dans ce cas). Prenons l'exemple d'une association régionale de naturalistes dont les données d'observation des membres seraient centralisées et stockées, par exemple dans une base de données gérée par l'association. Dans ce cas, le réseau des naturalistes membres de l'association constitue un dispositif de collecte dont les données sont bancarisées dans la base gérée par l'association : un tel dispositif de collecte et une telle base de données pourront donc être décrits.</p>
<p style="text-align: center;">Bancarisation</p>	<p>« Les processus de bancarisation des données permettent de conserver les données dans le cadre organisé d'une base de données d'où il est aisé de les extraire au moyen de requêtes. » (Source : <i>Guide SDDE, février 2004, § 3523</i>).</p>	<p>Voir aussi : <i>Base de données, Mode de stockage utilisé, Type d'outil de bancarisation.</i></p>
<p style="text-align: center;">Base de données</p>	<p>« Les données issues d'un dispositif de collecte sont généralement stockées dans un système informatique dédié, dénommé [base] de données. Une [base] de données est un ensemble de données élémentaires issues d'un ou plusieurs dispositifs de collecte organisées par traitement informatiques. Elle permet d'extraire des données et de les mettre à disposition des utilisateurs. Les données élémentaires du dispositif de collecte peuvent être situées dans plusieurs</p>	<p>Voir aussi : <i>Bancarisation, Mode de stockage utilisé, Type d'outil de bancarisation.</i></p>



	[bases] de données. Dans certains cas la [base] de données peut contenir des données un peu plus élaborées (...). (...) Il faut distinguer la [base] de données et le stockage des données. En effet, une [base] de données est obligatoirement informatisée, structurée et organisée, alors que le stockage peut s'effectuer sous forme papier ou sous format informatique non structuré.» (Source : Sandre, Dispositif de collecte, présentation des données, version 2003 – 2, 25.11.2004, p. 8).	
Acteurs	Tous les organismes et structures diverses (personnes morales) impliqués dans un ou plusieurs dispositifs de collecte / bases de données nature et paysage, quelque soit son rôle.	Voir aussi : <i>Rôle</i> (d'un acteur), <i>Maître d'ouvrage</i> (d'un dispositif), <i>Maître d'ouvrage</i> (d'une base), <i>Maître d'œuvre</i> , <i>Producteur de données</i> , <i>Financier</i> et <i>Administrateur de la base de données</i> .
Rôle (d'un acteur)	C'est le rôle que joue un acteur au sein d'un dispositif de collecte ou d'une base de données. Quatre rôles sont possibles pour un dispositif de collecte : maître d'ouvrage, maître d'œuvre, producteur de données, financier. Deux rôles sont possibles pour une base de données : maître d'ouvrage, administrateur de la base de données.	Un même acteur peut jouer plusieurs rôles au sein d'un même dispositif ou d'une même base de données, ou parce qu'il est impliqué dans plusieurs dispositifs ou bases de données différents. Voir aussi : <i>Acteurs</i> , <i>Maître d'ouvrage</i> (d'un dispositif), <i>Maître d'ouvrage</i> (d'une base), <i>Maître d'œuvre</i> , <i>Producteur de données</i> , <i>Financier</i> et <i>Administrateur de la base de données</i> .
Administrateur national	C'est le responsable de l'outil de catalogage, qui l'administre, veille à son bon fonctionnement, sa cohérence interne, son homogénéité et sa mise à jour. Il effectue la validation finale des fiches et réalise la publication en ligne de ces dernières (qui deviennent ainsi visibles en mode consultation).	La fonction d'administrateur national n'empêche pas d'être responsable d'une ou plusieurs fiches descriptives. Cette fonction requiert l'attribution d'un login pour effectuer les tâches qui lui sont propres.
Administrateurs secondaires	Ils administrent localement une partie de l'outil de catalogage. Ils participent au processus de validation des fiches et s'assurent de leur mise à jour. Ils ont un rôle d'animation de part l'excellente connaissance des acteurs de leur réseau ou de leur territoire, garantissant ainsi une bonne remontée des informations dans le catalogue.	La fonction d'administrateur secondaire n'empêche pas d'être responsable d'une ou plusieurs fiches descriptives. Cette fonction requiert l'attribution d'un login pour effectuer les tâches qui lui sont propres.
Responsables (de fiches descriptives)	Ils saisissent les informations contenues dans les fiches descriptives des dispositifs, des bases de données et des acteurs qui les concernent. Ils ont la responsabilité du contenu de ces fiches et le valide sur le fond. Ils veillent à leur mise à jour.	Cette fonction requiert l'attribution d'un login pour effectuer les tâches qui lui sont propres. Le responsable d'une fiche doit être une personne légitimée à saisir et valider le contenu de cette fiche mais aussi une personne qui connaît suffisamment le dispositif ou la base pour justement pouvoir le/la décrire.
Utilisateurs	Toutes les personnes qui utilisent l'outil de catalogage. Cela comprend bien sûr l'administrateur national, les administrateurs secondaires et les responsables (de fiches descriptives), mais aussi tous les internautes.	Accès libre en consultation. Aucun login nécessaire pour se connecter. Aucun accès aux modules d'administration de l'outil et de saisie.
Code	Numéro d'immatriculation unique qui permet d'identifier le dispositif de collecte au niveau national.	Ce champ sera automatiquement renseigné puis confirmé lors de l'approbation de la fiche.
État d'avancement	Renseigne l'état dans lequel se situe le processus de validation de la fiche dispositif saisie.	La fiche descriptive présente un état d'avancement progressif, fonction de son état de saisie et de sa validation technique et thématique.
Brouillon	Fiche en cours de création par un responsable identifié.	La fiche n'est visible et modifiable que par le responsable (ex. : un



		producteur de données) et les administrateurs autorisés.
Provisoire	Fiche créée et proposée pour validation (conformité et cohérence thématique) aux administrateurs secondaires (secteur et thématique) rattachés au responsable.	La fiche n'est visible et modifiable que par le responsable et son administrateur secondaire référent (ex. : un chargé de mission mer du secteur correspondant).
Validé	Fiche validée et proposée pour approbation (conformité et cohérence nationale) à l'administrateur national.	La fiche n'est visible et modifiable que par le responsable, son administrateur secondaire référent, et l'administrateur national.
Approuvé	Fiche approuvée. Toute modification/mise à jour ultérieure nécessitera de nouvelles validations successives avant d'être rendue visible à nouveau.	La fiche est utilisable et peut être mise en ligne pour être rendue visible par tous les utilisateurs (ex. : grand public).
Date d'actualisation	Date de saisie ou de mise à jour de la fiche.	Ce champ sera automatiquement renseigné lors de la saisie/mise à jour de la fiche.
Nom du rédacteur	Nom et prénom de la personne qui renseigne <u>cette</u> fiche dispositif de collecte.	Ce champ sera automatiquement renseigné par le compte utilisateur sous lequel sera saisie/mise à jour la fiche.
Fonction du rédacteur	Structure dans laquelle travaille la personne qui renseigne la fiche dispositif.	Ce champ sera automatiquement renseigné par le champ organisme dans le compte utilisateur sous lequel sera saisie/mise à jour la fiche.
Action du rédacteur		
Création	Champ utile à la gestion des fiches et de leur état.	Ce champ sera automatiquement renseigné lors de la saisie/mise à jour de la fiche
Mise à jour		



Les dispositifs de collecte

Les champs obligatoires sont signalés par un astérisque.

Champ	Item	Définition	Commentaires
Caractéristiques Générales (1/7)			
Nom complet du dispositif *		Intitulé exact du dispositif (nom officiel), qui permet de l'identifier explicitement.	Correspond au nom entièrement développé. Aucun sigle, acronyme, diminutif, abréviation.
Nom usuel du dispositif		Intitulé utilisé pour dénommer couramment le dispositif.	Correspond à un sigle, une abréviation, un acronyme ou un diminutif du nom complet.
Dispositif père		Choix d'un dispositif père dans le cas de dispositifs hiérarchisés.	Par exemple : le dispositif de l'inventaire ZNIEFF national peut être décliné dans des dispositifs ZNIEFF régionaux
Thématique(s) 19115		Grande(s) thématique(s) concernée(s) par ce dispositif de collecte. Cf. liste et définition des thématiques à l' annexe 1	Champ de la norme ISO 19115 destiné à assurer l'interopérabilité avec les systèmes d'information nationaux et internationaux. Ce champ est renseigné par l'administrateur national.
Niveau territorial *		Niveau d'emprise spatiale, même potentiel, couvert par les données du dispositif de collecte décrit par cette fiche (Annexe 2)	Ce champ est renseigné par l'administrateur national.
Résumé / objectifs *		Brève description du dispositif de collecte et/ou du programme associé, et de ses objectifs.	
Année de mise en place *		Première année de fonctionnement du dispositif.	« L'année de mise en place est la date, à l'année près, à laquelle la première mesure ou première [observation] a été réalisée dans le cadre du dispositif de collecte, postérieurement à sa création. » (Source : Sandre, Dispositif de collecte, présentation des données, version 2003 – 2, 25.11.2004, p. 14).
Durée		Durée prévue de mise en œuvre du dispositif de collecte, selon les protocoles et plan d'échantillonnage dédiés (cf. champ [Document(s)] de la rubrique qualité des données).	Cette durée est liée à la programmation (ou non) d'une fin d'acquisition des données (par fin de convention, manque de financement, volonté délibérée, etc.).
	Pérenne	« La durée d'un [dispositif] pérenne n'est pas déterminée. » (Source : Sandre, Dispositif de collecte, dictionnaire des données, version 2003 – 2, 25.11.2004, p. 47).	Dispositif qui a vocation à durer dans le temps : pas de date de fin prévue. Exemples : dispositif de suivi continu dans le temps, dispositif annuel ou mise à jour tous les X ans, etc.
	Temporaire	« Les [dispositifs] temporaires ont une durée déterminée (ils correspondent généralement à des [dispositifs] mis en place dans le cadre d'études). » (Source : Sandre, Dispositif de collecte, dictionnaire des données, version 2003 – 2, 25.11.2004, p. 47).	La durée du dispositif est déterminée et limitée dans le temps (une date de fin est prévue). Exemples : dispositif de suivi continu mais limité à X années, dispositif prévu pour n'être mis à jour que X fois, etc.
	Inconnue	La durée du dispositif n'est pas connue / programmée au moment de la saisie de cette fiche.	C'est le cas, par exemple, de dispositifs de collecte de données mis en place par des actions volontaires ou bénévoles, dans le but de suivre l'évolution d'un élément de biodiversité. Même si des changements mineurs de protocoles ou des suspensions très temporaires peuvent s'être produits, la continuation du dispositif n'est pas assurée à long terme.



État d'activité *		Etat d'activité actuel du dispositif de collecte	
	Toujours actif	Le dispositif est toujours en cours de fonctionnement : il continue de produire / collecter des données.	
	Terminé	Le dispositif a cessé de fonctionner : il ne produit / collecte plus de données aujourd'hui.	
	Suspendu	Le dispositif est suspendu : il ne produit / collecte plus de données selon les fréquences d'actualisation et d'observation prévues. Il n'est cependant pas terminé.	Plusieurs raisons (techniques, financières, contextuelles, etc.) peuvent conduire à interrompre temporairement un dispositif, sans pour autant remettre en cause sa durée programmée initialement
	Inconnu	L'état d'activité du dispositif n'est pas connu au moment de la saisie de cette fiche.	L'état d'activité d'un dispositif est sensé être connu par l'acteur le mettant en œuvre. La méconnaissance de cet état doit être temporaire, en lien avec des changements récents ou à venir dans l'historique du dispositif de collecte. La fiche devra donc être mise à jour dès que l'état sera connu.
Historique		Liste des événements qui sont à l'origine du dispositif, la création et les événements majeurs pots-création.	Ce champ est décomposé en deux sous-champs (date et événement) qui forment autant de couples qu'il y a d'événements.
	Date	Date, au jour près, à laquelle l'événement a eu lieu.	Si la date au jour près n'est pas connue, il est possible de renseigner ce champ au mois ou à l'année près.
	Événement	Description d'un événement.	« Les événements remarquables à noter (...) sont par exemple : le changement de protocole, les changements de méthodes analytiques, le passage d'un réseau temporaire en pérenne, le changement de mode opératoire... » (Source : Sandre, Dispositif de collecte, présentation des données, version 2003 – 2, 25.11.2004, p. 14).
Territoire concerné *		Nom du territoire couvert par le dispositif de collecte (territoire sur lequel portent les données, au moins potentiellement). Voir l'annexe 3	Les différents items possibles pour la réponse à ce champ sont organisés hiérarchiquement, chaque niveau pouvant être sélectionné. Le niveau le plus fin correspond au département. La hiérarchie suit la logique administrative. Le premier niveau correspond à la France, lui-même subdivisé en deux : Métropole et Outre-mer.
Précision sur le territoire		Emprise réelle et effective du territoire couvert par les données actuellement issues du dispositif de collecte décrit par cette fiche. Ce champ décrit l'emprise d'acquisition des données par le dispositif, en termes d'information spatiale précise. Ex.: nom de commune, lieux dits, coordonnées géographiques...	
Type(s) d'espace concerné		Type d'espace naturel suivi par le dispositif de collecte. Voir l'annexe 4	Concerne les dispositifs de collecte qui s'intéressent de manière explicite à un ou plusieurs espace(s) ou type(s) d'espace protégé / géré. Exemples : le monitoring des réserves naturelles, l'évaluation de la conservation des habitats des sites Natura 2000, le suivi d'un groupe taxonomique donné dans un PNR donné par exemple ou sur l'ensemble des sites d'une même catégorie d'espace...



Langue des données *		Il ne s'agit pas de la langue des métadonnées, mais bien celle des données. La langue des métadonnées est le français par défaut et totalement transparent pour les utilisateurs de l'outil, les responsables de fiches et les administrateurs secondaires.
Mots clés	Indiquer quelques mots-clés décrivant le dispositif de collecte, liés aux thématiques, territoire, programme, etc. Vous devez pour cela choisir un thésaurus correspondant à la thématique du dispositif de collecte renseigné.	Si les mots clés ne sont pas présents dans le thésaurus présenté, inscrivez-les dans la partie commentaire, votre administrateur les rajoutera et renseignera ce champ.

Gestion (2/7)		
Maître(s) d'ouvrage	« Entité juridique qui a la responsabilité juridique du [dispositif] ou de la collecte des données (...). C'est celui qui ordonne, [établit] ou fait établir le cahier des charges, rédige les contrats et conventions, et les signe ; qui peut financer (ou co-financer) l'acquisition de la donnée ; qui organise la production et la validation des données. En règle générale, le maître d'ouvrage est un des financeurs mais plusieurs financeurs peuvent intervenir pour un même [dispositif]. Cette fonction est à différencier des rôles de producteur de données, de financeur de la donnée, de validation, même si le même organisme peut assurer plusieurs rôles. » <i>(Source : Sandre, Dispositif de collecte, présentation des données, version 2003 – 2, 25.11.2004, p. 14).</i>	
Date de début du maître d'ouvrage	« Date, au jours près, à laquelle [le maître d'ouvrage] (...) prend en charge sa fonction » au sein du dispositif de collecte. <i>(Source : Sandre, Dispositif de collecte, dictionnaire des données, version 2003 – 2, 25.11.2004, p. 41).</i>	Si la date au jour près n'est pas connue, il est possible de renseigner ce champ au mois ou à l'année près.
Date de fin du maître d'ouvrage	« Date, au jours près, à laquelle [le maître d'ouvrage] (...) cesse de prendre en charge sa fonction au sein du dispositif de collecte. » <i>(Source : Sandre, Dispositif de collecte, dictionnaire des données, version 2003 – 2, 25.11.2004, p. 40).</i>	Si la date au jour près n'est pas connue, il est possible de renseigner ce champ au mois ou à l'année près.
Maître(s) d'œuvre	« Organisme qui assure, pour le compte du maître d'ouvrage, la conception et le suivi du [dispositif]. » <i>(Source : Sandre, Dispositif de collecte, présentation des données, version 2003 – 2, 25.11.2004, p. 14).</i> « Organisme qui procède ou fait procéder par des opérateurs à la mise en œuvre (prélèvements, analyses, comptages, mesures...) du dispositif d'observation. » <i>(Source : Circulaire du 23 décembre 2004, tableau B24).</i>	
Date de début du maître d'œuvre	« Date, au jours près, à laquelle [le maître d'œuvre] (...) prend en charge sa fonction » au sein du dispositif de collecte. <i>(Source : Sandre, Dispositif de collecte, dictionnaire des données, version 2003 – 2, 25.11.2004, p. 41).</i>	Si la date au jour près n'est pas connue, il est possible de renseigner ce champ au mois ou à l'année près.



<p>Date de fin du maître d'œuvre</p>	<p>« Date, au jours près, à laquelle [le maître d'œuvre] (...) cesse de prendre en charge sa fonction au sein du dispositif de collecte. » (Source : Sandre, Dispositif de collecte, dictionnaire des données, version 2003 – 2, 25.11.2004, p. 40).</p>	<p>Si la date au jour près n'est pas connue, il est possible de renseigner ce champ au mois ou à l'année près.</p>
<p>Producteur(s) de données</p>	<p>« Entité qui est responsable de la création de la donnée jusqu'à sa validation. Il a en charge le contrôle des données et peut également avoir en charge leur mise à disposition. Le producteur des données peut faire appel à des tiers pour la production de données mais ceci doit rester transparent et sous sa responsabilité. » (Source : Sandre, Dispositif de collecte, présentation des données, version 2003 – 2, 25.11.2004, p. 15).</p>	<p>« Le producteur 'signe' les données. Aussi, la mention du producteur doit être associée aux données lors de tout échange de données. » (Source : Glossaire SDDE, version 1, 25.03.2005, p. 5).</p> <p>Il s'agit ici d'indiquer un acteur (donc un organisme ou une structure), qui fera lui-même l'objet d'une fiche descriptive.</p> <p>Voir aussi : <i>Précision sur le(s) producteur(s) de données.</i></p>
<p>Précision sur le(s) producteur(s) de données</p>	<p>Précisions / compléments d'information sur le champ <i>Producteur(s) de données.</i></p>	<p>Champ textuel libre qui permet de préciser éventuellement comment la production de données est organisée, de savoir qui s'occupe concrètement de produire les données (de manière plus précise que la simple indication de l'acteur responsable de la production des données).</p> <p>Par exemple, dans le cas du programme d'inventaire des Odonates (Invod), le producteur des données est la Société Française d'Odonatologie (SFO), ce qui peut être précisé en indiquant que la production des données est basée sur un réseau de plus de 300 correspondants entomologistes locaux.</p>
<p>Financier(s)</p>	<p>« Personne (physique ou morale) qui prend l'initiative ou le risque des moyens (financiers, matériels ou humains) pour la collecte de la donnée [pour assurer l'investissement et le fonctionnement du dispositif]. Tout financer, pour totalité ou partie, qu'il finance sous forme d'investissement, de temps passé ou sous forme de subvention, a un droit de propriété sur les données produites. Le financer sera par défaut le maître d'ouvrage si un autre organisme n'est pas indiqué. » (Source : Sandre, Dispositif de collecte, présentation des données, version 2003 – 2, 25.11.2004, p. 14-15).</p>	
<p>Date de début du financer</p>	<p>« Date, au jours près, à laquelle [le financer] (...) prend en charge sa fonction » au sein du dispositif de collecte. (Source : Sandre, Dispositif de collecte, dictionnaire des données, version 2003 – 2, 25.11.2004, p. 41).</p>	<p>Si la date au jour près n'est pas connue, il est possible de renseigner ce champ au mois ou à l'année près.</p>
<p>Date de fin du maître du financer</p>	<p>« Date, au jours près, à laquelle [le financer] (...) cesse de prendre en charge sa fonction au sein du dispositif de collecte. » (Source : Sandre, Dispositif de collecte, dictionnaire des données, version 2003 – 2, 25.11.2004, p. 40).</p>	<p>Si la date au jour près n'est pas connue, il est possible de renseigner ce champ au mois ou à l'année près.</p>
<p>Organisme contact principal *</p>	<p>« Il s'agit (...) du nom de l'organisme (...) susceptible de fournir le plus d'informations sur le dispositif de collecte, avec l'accord du maître d'ouvrage. » (Source : Sandre, Dispositif de collecte, présentation des données, version 2003 – 2, 25.11.2004, p. 15).</p>	<p>Il s'agit bien ici d'un organisme et pas d'une personne physique.</p>



Nom du contact principal *	Nom de la personne contact.	La personne contact appartient à l'organisme contact qui est indiqué dans le champ précédent.
Prénom du contact principal *	Prénom de la personne contact.	
Téléphone du contact principal	Téléphone de la personne contact.	Champ numérique : ne saisir que des chiffres.
Email du contact principal	Email de la personne contact.	
Fonction du contact principal	Fonction de la personne contact.	
Service du contact principal	Service de la personne contact.	

Description technique (3/7)		
Type de données *	Thème précis auxquels se rapportent les données collectées par le dispositif.	Les différents items possibles pour la réponse à ce champ sont organisés hiérarchiquement, chaque niveau pouvant être sélectionné. Le premier niveau comporte dix items. Dans la mesure du possible, toujours sélectionner le niveau le plus fin adapté. Voir aussi : <i>Groupe(s) taxonomique(s), espèce(s) / habitat(s) suivi(es).</i>
<u>Paysages</u> Atlas de paysages Inventaires Paysages protégés Paysages labélisés Indicateurs de paysage	Sont concernées par ce thème toutes les données relatives au paysage. Inventaire des arbres remarquables, jardins remarquables, ... Sites inscrits, sites classés, ... Patrimoine mondial, Opération Grand site, Indicateurs sociaux, ...	
Faune	Sont concernées par ce thème toutes les données relatives au règne animal.	Cet item est divisé hiérarchiquement suivant la classification taxonomique, jusqu'au niveau de la classe inclus. (Cf. Annexe 5) Choisir le niveau décrivant le mieux les données collectées ; par exemple, si le dispositif collecte des données sur le saumon, sélectionner « Classe des Actinopterygii » ; s'il concerne le loup, sélectionner « Classe des Mammalia ».
Flore	Sont concernées par ce thème toutes les données relatives au règne végétal (les algues, les lichens et les champignons sont exclus).	Cet item est divisé hiérarchiquement suivant la classification taxonomique, jusqu'au niveau de la classe inclus. (Cf. Annexe 6) Choisir le niveau décrivant le mieux les données collectées.
Champignons	Sont concernées par ce thème toutes les données relatives aux champignons.	Cet item n'est pas subdivisé. Le nom scientifique de(s) l'espèce(s) suivie(s) pourra être précisé dans le champ [Précision sur le type de données] de cette même rubrique.
Algues	- Brunes - Vertes - Rouges Toutes les données relatives aux algues (classées par grands groupes phénotypiques). <i>Cf. liste des groupes phénotypiques à l'annexe 6</i>	Cet item n'est pas subdivisé. Le nom scientifique de(s) l'espèce(s) suivie(s) pourra être précisé dans le champ [Précision sur le type de données] de cette même rubrique.



	- Microalgues		
	Lichens	Sont concernées par ce thème toutes les données relatives aux lichens.	Cet item n'est pas subdivisé. Le nom scientifique de(s) l'espèce(s) suivie(s) pourra être précisé dans le champ [Précision sur le type de données] de cette même rubrique.
	Règne des Monera (Bactéries)	Sont concernées par ce thème toutes les données relatives aux bactéries.	Cet item n'est pas subdivisé. Le nom scientifique de(s) l'espèce(s) suivie(s) pourra être précisé dans le champ [Précision sur le type de données] de cette même rubrique.
	<u>Habitats</u>	Sont concernées par ce thème toutes les données relatives aux habitats.	Cet item est divisé suivant le premier niveau uniquement de la classification des habitats EUNIS, soit 11 sous-divisions. (Cf. Annexe 6)
	Fonctionnement des écosystèmes	Sont concernées par ce thème toutes les données biologiques, écologiques, relatives au fonctionnement des écosystèmes. Cet item n'est pas subdivisé.	
	Espaces	Sont concernées par ce thème toutes les données spatiales.	Il s'agit par exemple d'altitudes, de superficies, de données relatives à l'occupation du sol, etc. Cet item n'est pas subdivisé. Des précisions sur la nature des données de ce type pourront être détaillées dans le champ [Précision sur le type de données] de cette même rubrique.
	Géologie	Sont concernées par ce thème toutes les données géologiques ou relatives aux sites géologiques.	Cet item n'est pas subdivisé. Des précisions sur la nature des données de ce type pourront être détaillées dans le champ [Précision sur le type de données] de cette même rubrique.
	Précision sur le type de donnée	Précisions sur le(s) thème(s) sélectionné(s) pour le champ <i>Type de données</i> .	Champ libre qui permet d'apporter une précision quant aux groupes d'espèces, espèces ou habitats observés / suivis / étudiés, en indiquant, par exemple, le nom d'un ordre (Lepidoptera par exemple si ce sont les papillons qui sont concernés par le dispositif), le nom d'une famille ou d'un genre (<i>Maculinea</i> par exemple), le nom d'une espèce (Loup ou <i>Canis lupus</i> par exemple), le nom d'un habitat (1340 – Prés salés intérieurs par exemple)... Pour le paysage, les précisions peuvent être : unités de paysage, structures de paysage, éléments de paysage, sites, monuments naturels, biens paysagers du patrimoine mondial, inventaires particuliers...
	Paramètre(s) observé(s) ou mesuré(s)	Énumération et/ou description des différents paramètres, variables... qui sont étudiés / suivis / observés / mesurés.	



<p>Résolution du (ou des) paramètre(s)</p>	<p>Niveau de précision auquel sont collectées les données.</p>	<p>Exemples : à l'hectare, au km², au km de cours d'eau, à la commune, au canton, au département...</p> <p>Il s'agira notamment pour les données paysages de préciser l'échelle d'analyse et/ou de restitution.</p> <p>Si cette précision est perdue lors du stockage de la donnée dans une base de données, le mentionner dans la rubrique <i>Commentaires</i> de la fiche ainsi que, si possible, dans la rubrique <i>Commentaires</i> de la fiche Base de données correspondante (en précisant si possible le niveau de précision disponible dans la base).</p> <p>Voir aussi : <i>Nombre de points d'observation ou de mesure</i>.</p>
<p>Fréquence d'actualisation</p>	<p>Fréquence du « Monitoring », c'est-à-dire la fréquence (périodicité) des phases opérationnelles du dispositif, autrement dit la fréquence des cycles de production / collecte des données.</p>	<p>Par exemple, la production / collecte des données est effectuée chaque année, tous les deux ans, tous les cinq ans..., autrement dit le dispositif est opérationnel tous les X ans..., autrement dit encore l'actualisation des données se fait tous les X ans...</p> <p>Voir aussi : <i>Fréquence d'observation / mesure</i>.</p>
<p>Fréquence d'observation / mesures</p>	<p>Fréquence d'échantillonnage (description d'une phase opérationnelle du dispositif = description d'un cycle de production / collecte des données).</p>	<p>Cela correspond à la fréquence des mesures ou des observations dans le cadre de l'établissement d'une série de données durant une phase opérationnelle du dispositif.</p> <p>Exemples : un relevé mensuel pendant six mois, une mesure hebdomadaire de mai à septembre, deux relevés par mois, etc.</p> <p>Un relevé hebdomadaire durant l'été, par exemple, constitue une phase opérationnelle qui peut être répétée tous les deux ans (voir aussi : <i>Fréquence d'actualisation</i>).</p>
<p>Nombre de points d'observation ou de mesure</p>	<p>Densité du dispositif de collecte.</p>	<p>Ne pas confondre ce champ avec le champ <i>Résolution du (ou des) paramètre(s)</i> : la résolution indique la précision de la donnée, la densité précise l'étendue / le maillage du réseau de collecte.</p> <p>Par exemple, pour un dispositif de niveau départemental, la présence d'une espèce peut être indiquée à la commune (c'est la résolution), dix communes étant pour l'instant suivies dans le département (c'est le nombre de points d'observation).</p> <p>La densité / le maillage peut ne pas être définie préalablement et correspondre en fait à la somme des points d'observation / mesure effectifs.</p> <p>Cette information, qui peut varier au cours du temps, pourra permettre d'apprécier la solidité / fiabilité des résultats obtenus, d'estimer la robustesse statistiques des données collectées à l'échelle de l'ensemble du dispositif.</p>
<p>Précisions</p>	<p>Précisions sur le nombre de points ou le protocole utilisé dans le dispositif.</p>	



Référentiel(s) milieux	Référentiel(s) utilisé(s) pour décrire les milieux / habitats qui font l'objet, direct ou indirect, du dispositif de collecte. C'est le référentiel utilisé pour l'acquisition et le stockage des données brutes.	Annexe 7
Référentiel(s) taxonomique(s)	Référentiel(s) utilisé(s) pour la dénomination des taxons qui font l'objet du dispositif de collecte.	Annexe 9
Géoréférencement		Voir aussi : <i>Référentiel(s) géographique(s)</i> et <i>Système(s) de projection</i> .
Oui	Les données collectées par le dispositif sont géoréférencées. Une donnée géoréférencée est une donnée associée soit à des coordonnées définies dans un système de coordonnées géoréférencées, soit à des identifiants eux-mêmes associés à de telles coordonnées.	Un système de coordonnées géoréférencées est un système de coordonnées (au sens mathématique) associé à la surface de la Terre ou une partie de cette surface selon une définition géodésique rigoureuse. Les données peuvent être géoréférencées directement ou indirectement. Exemples de données géoréférencées directement : une observation associée à des coordonnées GPS (WGS84), un habitat délimité par un polygone décrit par des coordonnées Lambert II. Exemple d'une donnée géoréférencée indirectement : présence d'une espèce associée à une commune ou à une grille géoréférencée (comme la grille milligrade fondée sur les cartes IGN).
Non	Les données collectées par le dispositif ne sont pas géoréférencées.	
Référentiel(s) géographique(s)	Référentiel(s) utilisé(s) pour le géoréférencement des données collectées par le dispositif.	Ce champ n'est activé que si les données sont géoréférencées (champ <i>Géoréférencement</i> = <i>Oui</i>).
Coordonnées GPS	Les données sont géoréférencées par leurs coordonnées GPS lues dans un système géodésique connu.	Exemples : couple (longitude ; latitude) lu dans le système géodésique WGS84 ou ED50...
BD Carto		
BD Ortho		
BD Parcellaire		
BD Topo		
BD Carthage		
Scan 100 IGN		
Scan 50 IGN		
Scan 25 IGN		
Indirect	Les données ne sont pas géoréférencées directement mais sont associées à un "objet" qui lui est géoréférencé.	Par exemple, une donnée d'observation est rapportée à la commune et c'est la commune qui est géoréférencée. Les unités de paysage sont rapportées à la liste des communes concernées.
Système(s) de projection	Système de projection utilisé pour le géoréférencement des données collectées par le dispositif.	Ce champ n'est activé que si les données sont géoréférencées (champ <i>Géoréférencement</i> = <i>Oui</i>). Voir la liste en annexe 8



Qualité des données (4/7)		
Méthode de recueil des données	Le choix multiple pour ce champ permet d'indiquer deux niveaux de précision : la nature de l'observation (directe, indirecte ou par capture) et le type de méthode employée (aucune méthode particulière, par point, par transect, en plein, et pour le paysage : interprétation de cartes, d'images ou de textes, enquêtes, entretiens).	Par la possibilité d'un choix multiple pour la réponse à ce champ, il est possible d'indiquer deux niveaux de précision : la nature de l'observation (directe, indirecte ou par capture) et le type de méthode employée (aucune méthode particulière, par point, par transect, en plein).
Pas de méthode particulière de prospection		
Observation par point	Point d'observation, d'écoute, de capture, de mesure.	
Observation par transect	Observation le long d'un axe (transect linéaire ou en zigzag).	
Observation "en plein"	Recensement (qui se veut exhaustif) de tous les objets (individus, espèces...) sur une surface connue (un cercle, un quadrat).	
Observation directe	Visuelle, sonore, olfactive, tactile.	
Observation indirecte	Traces, indices, etc. mais aussi l'utilisation des photos aériennes pour les habitats.	
Piégeage, capture	Avec ou sans marquage.	
Interprétation de cartographies		
Interprétation de représentations iconographiques et/ou textuelles		
Enquêtes / entretiens		
Plan d'échantillonnage	Types de plan(s) d'échantillonnage utilisé(s) pour collecter l'ensemble des données de ce dispositif.	
Aucun		
Aléatoire	Exemple : Mesures des longueurs de feuilles d'un herbier sur 20 stations dont les coordonnées ont été tirées aléatoirement au sein de l'ensemble de l'herbier.	Dans un échantillonnage aléatoire, toutes les combinaisons possibles d'unités d'échantillonnage tirées de la population ont les mêmes chances d'être sélectionnées. Dans la pratique, la sélection d'un échantillon aléatoire se fait unité par unité, soit par tirage, soit au moyen de tables de nombres aléatoires.
Spatial		L'échantillonnage spatial est représenté par la méthode des unités types qui consiste à diviser la population (le paysage par exemple) en un certain nombre de sous-unités homogènes. Ce type de méthode est assez courant en télédétection lorsqu'il s'agit de qualifier des paysages ou de réaliser une couverture d'occupation



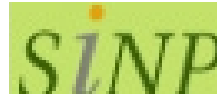
			du sol.
	Stratifié	<p>Exemple :</p> <p>Mesures des longueurs de feuilles d'un herbier sur</p> <ul style="list-style-type: none"> - 8 stations dont les coordonnées ont été réparties régulièrement (linéaire, tous les 20 m) sur la frange externe (dans une bande de 10 m) intertidale de l'herbier. - 5 stations dont les coordonnées ont été réparties régulièrement (linéaire, tous les 20 m) sur la frange externe (dans une bande de 10 m) subtidale de l'herbier. - 11 stations dont les coordonnées ont été réparties régulièrement (en quinconce, à 20 m. de distance dans l'axe nord-ouest/sud-est et 10 m dans l'axe nord-est/sud-ouest) sur la partie interne (10 m au sein des limites) intertidale de l'herbier. - 7 stations dont les coordonnées ont été réparties régulièrement (en quinconce, à 20 m de distance dans l'axe nord-ouest/sud-est et 10 m dans l'axe nord-est/sud-ouest) sur la partie interne (10 m au sein des limites) subtidale de l'herbier. 	<p>Un échantillonnage stratifié permet de diviser une population hétérogène en sous-populations appelées strates, constituées d'éléments homogènes.</p> <p>L'échantillonnage stratifié donne une meilleure section transversale de la population que la procédure d'échantillonnage aléatoire simple</p>
	Géométrique	Exemple : Mesures des longueurs de feuilles d'un herbier sur 23 stations dont les coordonnées ont été réparties régulièrement (en quinconce, à 20 m de distance dans l'axe nord-ouest/sud-est et 10 m dans l'axe nord-est/sud-ouest) au sein de l'ensemble de l'herbier.	
	En grappe	Exemple : Mesures des longueurs de feuilles d'un herbier sur 23 stations dont les coordonnées ont été réparties régulièrement (en quinconce, à 20 m de distance dans l'axe nord-ouest/sud-est et 5 m dans l'axe nord-est/sud-ouest) sur la partie interne (10 m au sein des limites) intertidale de l'herbier.	
	Document(s)	Références d'un ou plusieurs documents qui détaillent la méthode de recueil des données et/ou le plan d'échantillonnage.	
	Existence d'un système de validation des données		
	Oui		
	Non		
	Méthode de validation	Description de la méthode / procédure de validation des données collectées par le dispositif. Privilégier un lien URL vers le(s) document(s) décrivant le protocole strictement appliqué(s) sur le dispositif recensé. Si cette description spécifique a été publiée sous format papier, en indiquer les références bibliographiques complètes.	Ce champ n'est activé que si le champ <i>Existence d'un système de validation</i> = <i>Oui</i> .



Description des données (5/7)		
Conditions d'accès	Conditions de mise à disposition des données brutes ou élémentaires validées, issues du dispositif.	
Libres Restreintes Confidentielles	« Tout utilisateur peut accéder aux données issues du dispositif de collecte. »	(Source : Sandre, Dispositif de collecte, présentation des données, version 2003 – 2, 25.11.2004, p. 20).
	« Seuls les utilisateurs autorisés peuvent accéder aux données issues du dispositif de collecte. »	(Source : Sandre, Dispositif de collecte, présentation des données, version 2003 – 2, 25.11.2004, p. 20).
	« Aucun utilisateur, hormis les différents intervenants de la production de la donnée, n'est autorisé à récupérer les acquisitions du dispositif de collecte ».	(Source : Sandre, Dispositif de collecte, présentation des données, version 2003 – 2, 25.11.2004, p. 20).
Conditions d'utilisation	Précisions sur d'éventuelles conditions / restrictions d'utilisation des données.	Par exemple : données utilisables s'il n'y a aucune exploitation commerciale des données elles-mêmes ou du travail dans lequel elles sont utilisées.
Mode(s) de diffusion	« Support utilisé pour transmettre les données d'un dispositif de collecte aux utilisateurs. »	
	Papier	Les données sont transmises sur support papier.
	Support informatique	Diffusion via un « fichier informatique sur support magnétique (fichier informatique transmis par un support physique quelconque) ». (Source : Sandre, Dispositif de collecte, dictionnaire des données, version 2003 – 2, 25.11.2004, p. 23).
	Téléchargement	Les données sont téléchargeables (en ligne) sur Internet.
Visualisation sans téléchargement	Les données sont consultables en ligne mais ne sont pas téléchargeables	Exemples : disquette, CD-ROM, DVD...
Mode(s) de tarification	« Les modes de tarification correspondent aux conditions qui sont globalement appliquées à l'ensemble des données du dispositif de collecte. »	
	Gratuit	« Les données sont mises à disposition sans aucun coût. »
	A la donnée	« Le paiement est fonction de la donnée exigée. »
	Coût de la mise à disposition	Les données sont diffusées « au coût de la mise à disposition, c'est-à-dire le coût du support et du temps consacré à cette mise à disposition ».
	Coût du support	Les données sont diffusées « au coût du support sans compter le temps consacré à cette mise à disposition ».
URL de consultation des données	Adresse Internet où l'on peut consulter les données.	Écrire l'adresse complète du site (avec la racine http://).
Nom de la donnée	Nom caractéristique et souvent unique sous lequel la donnée est connue. Celui-ci peut s'avérer proche du nom du dispositif de collecte ou complètement différent.	Ce nom servira de titre pour la fiche de métadonnées sur les données au format Inspire ISO 19115, il doit donc être soigneusement choisi. Le titre doit être le plus explicite et le plus concis possible. Lorsque c'est possible, il est recommandé de renseigner la zone géographique couverte et la version de la donnée.
Description de la donnée	Bref résumé narratif du contenu de la donnée.	



Identifiant de la donnée	Une valeur identifiant la donnée de manière unique.	
Thème INSPIRE	Thème auquel se rapporte la donnée (à renseigner si la donnée est géographique et concernée par INSPIRE).	Voir la liste en annexe 10
Généalogie	Historique du traitement et/ou de la qualité générale de la donnée. Le cas échéant, elle peut inclure une information indiquant si la donnée a été validée ou soumise à un contrôle de qualité, s'il s'agit de la version officielle (dans le cas où il existe plusieurs versions) et si elle a une valeur légale.	
Mode de stockage utilisé *	« Le mode de stockage des données issues du dispositif de collecte définit les modalités pour conserver les informations recensées. » (Source : Sandre, <i>Dispositif de collecte, présentation des données, version 2003 – 2, 25.11.2004, p. 18</i>).	
	Papier	« Stockage des données sous forme papier ». (Source : Sandre, <i>Dispositif de collecte, présentation des données, version 2003 – 2, 25.11.2004, p. 18</i>). Exemple : fiches d'observation ou de suivi remplies à la main et non numérisées.
	Informatique non organisé	« Stockage des données dans des fichiers informatiques non structurés (par exemple un éditeur de texte comme Word...), ou des fichiers numérisés. » (Source : Sandre, <i>Dispositif de collecte, présentation des données, version 2003 – 2, 25.11.2004, p. 18</i>). Exemples : fichiers Word, fichiers image (scan de fiches d'observation remplies à la main), etc.
	Informatique organisé	« Les données sont informatisées et organisées dans une banque décrite dans une fiche spécifique. Les bases contenant les données permettent le stockage des données dans des tables référencées et liées entre elles (SGBD) : base de données bureautique ou base de donnée système. » (Source : Sandre, <i>Dispositif de collecte, présentation des données, version 2003 – 2, 25.11.2004, p. 18</i>). Exemple : données stockées sous Access. Voir aussi : <i>Bancarisation, Base de données, Type de bancarisation</i> .
Précision sur le mode de stockage	Précisions et compléments d'information sur le champ [Mode de stockage]. Ex. : Logiciels ou systèmes (et versions) utilisés pour le stockage des données, procédure de stockage des données (acquisition à restitution), etc.	
Principales publications	Liste des principales références correspondant à des publications relatives aux données collectées par le dispositif.	
	Auteur	Nom de l'auteur ou noms des co-auteurs.
	Titre	Titre de l'ouvrage ou de l'article.
	Année de publication	Année de publication de l'article ou de l'ouvrage
	Fréquence	A renseigner si la publication est récurrente (annuelle, mensuelle, hebdomadaire, etc)
	Titre du périodique	Uniquement s'il s'agit d'un article.
	Volume / Numéro	



Pagination		
------------	--	--

Base de données alimentée (6/7)		
Base(s) de données	Nom(s) de la (des) base(s) de données <u>actuellement et directement</u> alimentée(s) par <u>l'ensemble des données</u> collectées <u>dans le cadre de ce dispositif</u> .	Le nom doit être choisi parmi les bases de données recensées. Si la base ne s'y trouve pas, il est nécessaire de lui créer une fiche Base de données spécifique. Si la base n'a pas de nom, ... c'est l'occasion de lui en donner un! <i>Attention de bien vérifier qu'un choix prédéfini correspond bien à la base souhaitée et, inversement, que cette base n'est pas déjà présente sous un autre nom avant de lui créer une fiche spécifique!</i>

Commentaires (7/7)		
Commentaires		Champ libre comportant toutes les informations complémentaires permettant de préciser les informations contenues dans la fiche ou d'ajouter les informations manquantes.

Les bases de données

Champ	Item	Définition	Commentaires
Nom complet de la base *		Intitulé exact de la base (nom officiel), qui permet de l'identifier explicitement.	Correspond au nom entièrement développé. Aucun sigle, acronyme, diminutif, abréviation.
Nom usuel de la base		Intitulé utilisé pour dénommer couramment la base.	Correspond à un sigle, une abréviation, un acronyme ou un diminutif du nom complet.
Caractéristiques générales			
Année de mise en place *		Première année de bancarisation des données, c'est-à-dire la date, à l'année près, à laquelle les premières données ont été intégrées dans la base de données, postérieurement à sa création.	



Emprise spatiale *		Nom du territoire couvert par la base de données (territoire sur lequel portent les données stockées dans la base, au moins potentiellement). Voir Annexe 3	Les différents items possibles pour la réponse à ce champ sont organisés hiérarchiquement, chaque niveau pouvant être sélectionné. Le niveau le plus fin correspond au département. La hiérarchie suit la logique administrative. Le premier niveau correspond à la France, lui-même subdivisé en deux : Métropole et Outre-mer.
Historique		Liste des événements qui sont à l'origine directe ou indirecte de la mise en place de la base et les événements majeurs depuis.	Ce champ est décomposé en deux sous-champs (date et événement) qui forment autant de couples qu'il y a d'événements.
	Date	Date, au jours près, à laquelle l'événement a eu lieu.	Si la date au jour près n'est pas connue, il est possible de renseigner ce champ au mois ou à l'année près.
	Événement	Description d'un événement.	

Gestion				
Maître(s) d'ouvrage		« Le maître d'ouvrage de la [base] de données est l'organisme en charge d'ordonner, fixer les objectifs à atteindre, faire établir le cahier des charges, rédiger les conventions et les signer ; financer ou co-financer la mise en place et le fonctionnement de la [base]. Il est propriétaire de la [base], même s'il n'est souvent pas propriétaire des données stockées dans la [base]. Cette fonction est à différencier des rôles de financeur, de propriétaire de la donnée, de validation, de diffusion même si le même organisme peut assurer plusieurs rôles. » (Source : Sandre, Dispositif de collecte, présentation des données, version 2003 – 2, 25.11.2004, p. 18).		
Administrateur de la base * (= contact principal de la base)		Nom de l'organisme qui administre la base de données. C'est l'organisme susceptible de fournir le plus d'informations sur la base de données, avec l'accord du maître d'ouvrage.	Il s'agit bien ici d'un organisme et pas d'une personne physique.	
Nom du contact principal *		Nom de la personne contact.	La personne contact appartient à l'organisme contact qui est indiqué dans le champ précédent.	
Prénom du contact principal *		Prénom de la personne contact.		
Téléphone du contact principal		Téléphone de la personne contact.	Champ numérique : ne saisir que des chiffres.	
Email du contact principal		Email de la personne contact.		
Fonction du contact principal		Fonction de la personne contact.		
Service du contact principal		Service de la personne contact.		
Adresse de la base de données		Adresse Internet d'accès à la base de données.	Écrire l'adresse complète du site (avec la racine http://).	
Architecture technique				
Type d'outil de bancarisation		« Type d'outil informatique utilisé pour le stockage des données. » (Source : Sandre, Dispositif de collecte, présentation des données, version 2003 – 2, 25.11.2004, p. 19).	Voir aussi : Bancarisation, Base de données, Mode de stockage des données.	
	Tableur	« Outil bureautique assurant la gestion organisée des données dans un ou plusieurs tableaux (ligne, colonne). » (Source : Sandre, Dispositif de collecte, présentation des	Exemple : Excel.	



		<i>données, version 2003 – 2, 25.11.2004, p. 19).</i>	
	Base de données bureautique	« Base de données informatique permettant le stockage des données dans des tables référencées et liées entre elles (SGBD). Est attribué base de données bureautique, les systèmes localisés sur un seul poste et ne fonctionnant pas selon des principes Client/Serveur ou Internet/Extranet. » <i>(Source : Sandre, Dispositif de collecte, présentation des données, version 2003 – 2, 25.11.2004, p. 19).</i>	Exemples : Access sur un poste, Foxpro, Oracle en mono poste.
	Base de données système	« Base de données informatique permettant le stockage des données dans des tables référencées et liées entre elles (SGBD). Est attribué base de données système, les systèmes localisés sur un serveur de base de données (différent des serveurs de fichiers) fonctionnant selon des principes Client/Serveur ou Internet/Extranet. » <i>(Source : Sandre, Dispositif de collecte, présentation des données, version 2003 – 2, 25.11.2004, p. 19).</i>	Exemples : Oracle sur serveur, SQL Serveur.
Commentaires			
	Commentaires		Champ libre comportant toutes les informations complémentaires permettant de préciser le contenu de la fiche ou d'ajouter les informations manquantes. Si le niveau de précision auquel sont collectées les données par le dispositif de collecte (cf. champ <i>Résolution des paramètres</i>) est perdu lors du stockage de ces données dans la base, le mentionner en commentaire en précisant le niveau de précision disponible dans la base pour ces données.

Les acteurs

Champ	Item	Définition	Commentaires
Nom complet de l'acteur *		Dénomination exacte de l'acteur (nom officiel), qui permet de l'identifier explicitement.	Correspond au nom entièrement développé. Aucun sigle, acronyme, diminutif, abréviation.
Nom usuel de l'acteur		Dénomination utilisée pour désigner couramment l'acteur.	Correspond à un sigle, une abréviation, un acronyme ou un diminutif du nom complet.
Caractéristiques générales			
	Statut *		
	Association		
	Collectivité territoriale		
	Entreprise		
	Établissement public		



	de l'État		
	Établissement public Régional		
	État		
	Fondation		
	Groupement d'Intérêt Public (GIP)		
	Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS)		
	Syndicat Mixte		
	Union Européenne		
	Université / établissement d'enseignement supérieur		
Structure mère		Organisme mère dans le cas d'un acteur hiérarchisé.	Exemple : si l'acteur est la DEB, la structure mère est le MEDDTL
Liste des filles « Acteurs associés »		Organisme(s) fille dans le cas d'acteurs hiérarchisés.	Exemple : si l'acteur est le MEEDDTL, les filles sont la DEB, le CGDD, le SOeS, etc
Territoire d'action *		Nom du territoire sur lequel intervient potentiellement l'acteur. Voir le détail dans l'annexe 3	Les différents items possibles pour la réponse à ce champ sont organisés hiérarchiquement, chaque niveau pouvant être sélectionné. Le niveau le plus fin correspond au département. La hiérarchie suit la logique administrative. Le premier niveau correspond à la France, lui-même subdivisé en deux : Métropole et Outre-mer.
Historique		Liste des événements majeurs concernant l'acteur.	Ce champ est décomposé en deux sous-champs (date et événement) qui forment autant de couples qu'il y a d'événements.
	Date	Date, au jour près, à laquelle l'événement a eu lieu.	Si la date au jour près n'est pas connue, il est possible de renseigner ce champ au mois ou à l'année près.
	Événement	Description d'un événement.	Exemple : un changement de nom (tel que ORSTOM en IRD).
Coordonnées			
Adresse postale			
Code postal			
Commune			
Téléphone (standard)			Champ numérique : ne saisir que des chiffres.
Email (boîte fonctionnelle)			
Site Internet			Écrire l'adresse complète du site (avec la racine http://).
Commentaires			



Commentaires		Champ libre comportant toutes les informations complémentaires permettant de préciser le contenu de la fiche ou d'ajouter les informations manquantes.
---------------------	--	--

Annexe 1

Liste des items du champ [Thématique(s) 19115]

Champ renseigné par l'administrateur national

Item	Définition	Commentaires
Agriculture	Élevage et/ou cultures.	Ex. : agriculture, irrigation, aquaculture, plantations, pastoralisme, ravageurs des cultures.
Flore et faune	Flore et faune dans un écosystème naturel.	Ex. : habitat, écologie, faune sauvage, faune aquatique, sciences biologiques, zones humides, végétation, biodiversité.
Limites politiques et administratives		Ex. : limites de pays, de provinces, de départements, de communes.
Climatologie, météorologie	Processus et phénomènes atmosphériques.	Ex. : climat, météorologie, conditions atmosphériques, changements climatiques, couverture nuageuse, précipitations.
Économie	Activités économiques, emploi.	Ex. : production, travail, revenu, commerce, industrie, tourisme et éco-tourisme, foresterie, pêche, chasse, exploration et exploitation des ressources minières, pétrole, gaz naturel.
Topographie	Topographie au-dessous et au-dessus du niveau de la mer.	Ex. : altitude, bathymétrie, MNT, pentes et calculs dérivés de l'altitude.
Ressources et gestion de l'environnement	Ressources naturelles, protection, conservation des ressources naturelles.	Ex. : pollution, traitement et stockage des déchets, suivi de l'environnement, gestion du risque, réserves naturelles, paysage.
Géosciences	Informations relatives aux sciences de la Terre.	Ex. : composants et processus géophysiques, géologie, minéralogie, tectonique, risque sismique, activité volcanique, glissement de terrain, pédologie, permafrost, hydrogéologie, érosion.
Santé	Santé, services de santé, épidémiologie.	Ex. : maladies et épidémie, facteurs affectant la santé, santé mentale et physique, services de santé.
Carte de référence de la couverture terrestre	Carte de référence.	Ex. : occupation des terres, imagerie aérienne et satellitale, cartes thématiques, cartes topographiques.
Infrastructures militaires	Bases, infrastructures et activités militaires.	
Hydrographie	Eaux intérieures.	Ex. : fleuves, rivières, glaciers, lacs salés, systèmes hydrographiques, barrages, débits, qualité de l'eau.
Localisation de réseaux		Ex. : zones postales, adresses, points de contrôle, réseau géodésique.
Océans	Composants et caractéristiques du milieu maritime.	Ex. : littoral, récifs, marée, etc.
Planification et gestion du territoire		Ex. : carte d'utilisation des terres, plan d'occupation des sols, planification pour la prévention des risques.
Société	Caractéristiques des sociétés et des cultures.	Ex. : lois, anthropologie, éducation, données démographiques, archéologie, suivi des systèmes sociaux, croyances, us et coutumes, crimes et justices.
Aménagements urbains	Constructions humaines.	Ex. : musées, églises, usines, maisons, monuments, boutiques, immeubles.
Infrastructures de transport	Moyens de transports des personnes et des biens.	Ex. : routes, aéroports, tunnels, viaducs, ponts, chemin de fer.
Réseaux de télécommunication, d'énergie	Systèmes de distribution, de gestion ou de stockage de l'énergie, de l'eau, des déchets. Infrastructures et services de communication.	Ex. : source d'énergie solaire, hydroélectrique, nucléaire, épuration et distribution des eaux, réseau de distribution électrique, de gaz, réseau de télécommunication, radio.

Annexe 2

Liste des items du champ [Niveau territorial]

Champ renseigné par l'administrateur national

Niveau territorial	Le niveau territorial définit la zone couverte par le dispositif de collecte (la zone sur laquelle portent les données, au moins potentiellement).	Ce champ est complété par l'administrateur national lors du processus de validation des fiches dispositif.
International	Dispositif impliquant la France et un ou plusieurs pays extérieur(s) à l'Union européenne.	Exemple : réseau d'observation paneuropéen.
Européen	Dispositif mis en place dans le cadre de l'Union européenne et impliquant la France.	Il s'agit de dispositifs qui concernent l'ensemble ou une partie de l'Union européenne dont la France (le territoire sur lequel portent les données correspond à l'ensemble ou une partie de l'Union européenne dont la France).
National	Dispositif français (outre-mer compris).	Il s'agit de dispositifs qui généralement concernent l'ensemble du territoire français, tout au moins l'ensemble de la métropole et/ou l'ensemble de l'outre-mer ; dans ce cas, le territoire sur lequel portent les données correspond à l'ensemble de la métropole ou à l'ensemble de l'outre-mer ou à la France toute entière. Il peut s'agir aussi de dispositifs d'ampleur nationale, piloté / coordonné / organisé au niveau national, qui concernent potentiellement tout le territoire mais qui dans les faits ne s'appliquent qu'à une partie seulement du territoire ; c'est par exemple le cas du suivi national des grands prédateurs (ours, loup, lynx) sous la responsabilité de l'ONCFS qui ne concerne de fait que les zones de présence de ces espèces (zones où l'ONCFS organise effectivement le suivi).
Interrégional	Dispositif qui ne concerne qu'un nombre limité de régions.	Il s'agit de dispositifs qui généralement concernent deux régions limitrophes, par exemple dans le cadre d'un suivi naturaliste organisé sur un site protégé / géré à cheval sur deux régions tel qu'un PNR transrégional. Le territoire sur lequel porte les données peut correspondre à la totalité des différentes régions concernées ou bien à une partie seulement de chacune de ces régions.
Régional	Dispositif qui ne concerne qu'une seule région.	Il s'agit en général de dispositifs mis en place par la région, par une autorité déconcentrée de l'état de niveau régional (une DREAL par exemple) ou par une association de portée régionale ; dans ce cas, le territoire sur lequel portent les données est généralement celui de la région toute entière. Il peut également s'agir de dispositifs locaux concernant au moins deux départements (ou une partie de deux départements), mais pas tous les départements de la région, par exemple dans le cadre d'un suivi naturaliste organisé sur un site protégé / géré à cheval sur plusieurs départements d'une même région (tel que la Sologne) ; dans ce cas, le territoire sur lequel portent les données n'est qu'une partie seulement de la région.
Départemental ou infra-départemental	Dispositif qui ne concerne qu'un seul département, dans sa totalité ou en partie seulement.	Il s'agit en général de dispositifs mis en place par le département, par une autorité déconcentrée de l'état de niveau départemental ou par une association ; dans ce cas, le territoire sur lequel portent les données est généralement celui du département tout entier. Il peut également s'agir de dispositifs locaux ne concernant qu'une partie d'un département ; dans ce cas, le territoire sur lequel portent les données n'est qu'une partie seulement du département.

Annexe 3

Liste des items du champ [Territoire(s) concerné(s)] et [Emprise spatiale] (Dispositif de collecte > Rubrique Caractéristiques générales)

France	Le dispositif concerne l'ensemble du territoire français (métropole et outre-mer). Potentiellement, les données portent sur l'ensemble du territoire français.	
Métropole	Le dispositif concerne l'ensemble du territoire métropolitain. Potentiellement, les données portent sur l'ensemble de la métropole. L'outre-mer n'est pas concerné.	Cet item est subdivisé en 22 régions, elles-mêmes divisées en départements qu'elles comprennent. Chacune des 22 régions est sélectionnable ; dans ce cas, les données ne portent que sur la (ou les) région(s) sélectionnée(s). Chaque département est sélectionnable ; dans ce cas, les données ne portent que sur le(s) département(s) sélectionné(s), en totalité ou en partie seulement. Plusieurs régions ou plusieurs départements peuvent être sélectionnés.
Outre-mer	Le dispositif concerne l'ensemble de l'outre-mer. Potentiellement, les données portent sur l'ensemble de l'outre-mer. Le territoire métropolitain n'est pas concerné.	Si nécessaire, cet item est lui-même subdivisé en sept items plus précis.
Guadeloupe	Les données ne concernent que le territoire de la Guadeloupe.	Cet item ne contient que la Guadeloupe.
Martinique	Les données ne concernent que le territoire de la Martinique.	Cet item ne contient que la Martinique.
Guyane	Les données ne concernent que le territoire de la Guyane.	Cet item ne contient que la Guyane.
La Réunion	Les données ne concernent que le territoire de la Réunion.	Cet item ne contient que la Réunion.
Collectivités d'outre-mer	Les données concernent l'ensemble des Collectivités d'outre-mer, c'est-à-dire Saint-Pierre-et-Miquelon, Mayotte, Wallis-et-Futuna, Polynésie française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin.	Cet item contient Saint-Pierre-et-Miquelon, Mayotte, Wallis-et-Futuna, Polynésie française, Saint-Barthélemy, Saint-Martin,. Chacun est sélectionnable. S'ils l'un ou plusieurs d'entre eux sont sélectionné(s) séparément, cela signifie que les données ne portent que sur le territoire correspondant.
Territoire d'outre-mer	Les données ne concernent que le territoire des Terres australes et antarctiques françaises / Îles éparses.	Cet item ne contient que les <i>Terres australes et antarctiques françaises (TAAF)</i> + <i>Îles éparses</i> .
Pays d'outre-mer	Les données ne concernent que le territoire de la Polynésie française	Les données ne concernent que le territoire de la Polynésie française



Annexe 4

Liste des items du champ [Espace(s) concerné(s)] (Dispositif de collecte > Rubrique Caractéristiques générales)

Item	Définition	Commentaires
Znieff	Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique.	Les données collectées concernent l'ensemble des Znieff (aussi bien celles de type 1 que celles de type 2) ou indifféremment les Znieff de type 1 et les Znieff de type 2.
Znieff 1	Espace de superficie réduite, homogène d'un point de vue écologique et qui abrite au moins une espèce et/ou un habitat rare ou menacé, d'intérêt aussi bien local que régional, national ou communautaire.	Les données collectées ne concernent que les Znieff de type 1.
Znieff 2	Grand ensemble naturel riche, ou peu modifié, qui offre des potentialités biologiques importantes. Possède un rôle fonctionnel ainsi qu'une cohérence écologique et paysagère. Peut inclure des Znieff de type 1.	Les données collectées ne concernent que les Znieff de type 2.
Zico	Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux	
Site au titre de la Convention de Ramsar	Concerne les zones humides d'importance internationale.	
Réserve de Biosphère	Programme 'Man and Biosphere' de l'Unesco.	
Site Natura 2000	ZPS et/ou SIC/ZSC.	Les données collectées concernent l'ensemble des sites Natura 2000 (aussi bien les ZPS que les SIC/ZSC) ou indifféremment les ZPS et les SIC/ZSC.
Zone de Protection Spéciale (ZPS)	Site Natura 2000 désigné au titre de la Directive "Oiseaux".	Les données collectées ne concernent que les ZPS.
Site d'Intérêt Communautaire (SIC) / Zone Spéciale de Conservation (ZSC)	Site Natura 2000 désigné au titre de la Directive "Habitats".	Les données collectées ne concernent que les SIC /ZSC.
Parc national	Cœur et/ou zone d'adhésion.	Les données collectées concernent l'ensemble du parc national (aussi bien le cœur que l'aire d'adhésion) ou indifféremment le cœur et l'aire d'adhésion.
Parc national (cœur)	Anciennement dénommé "zone centrale".	Les données collectées ne concernent que le cœur du parc national.
Parc national (aire d'adhésion)	Anciennement dénommée "zone périphérique".	Les données collectées ne concernent que l'aire d'adhésion du parc national.
Parc Naturel Marin	Outil de gestion durable et concertée pour les espaces maritimes, créé par la loi n°2006-436 du 14 avril 2006. Espace dont les objectifs sont de « contribuer à la connaissance du patrimoine marin ainsi qu'à la protection et au développement durable du milieu marin » (Art. L. 334-3).	
Réserve Naturelle Nationale (RNN)	Anciennement dénommée "réserve naturelle".	
Réserve Naturelle de Corse (RNC)	Anciennement dénommée "réserve naturelle".	
Réserve Naturelle Régionale	Anciennement dénommée "réserve naturelle volontaire".	



(RNR)		
Arrêté préfectoral de Protection de Biotope (APB)		
Réserve Naturelle de Chasse et de Faune Sauvage	A pour objet la protection des espèces de gibier menacées, le développement du gibier à des fins de repeuplement, les études scientifiques et techniques, la réalisation de modèles de gestion du gibier, la formation de personnels spécialisés et l'information du public.	
Réserve Biologique Domaniale ou Forestière	Créée sur la base de la présence de milieux ou d'espèces remarquables en forêt domaniale ou communale, avec pour principal objectif la préservation du patrimoine naturel remarquable et l'étude des écosystèmes. Comprend aussi bien les réserves intégrales que dirigées.	
Réserve Biogénétique du Conseil de l'Europe	Appartient à un réseau européen de réserves ayant pour objectif la conservation des écosystèmes uniques en Europe.	Toutes les réserves biogénétiques du Conseil de l'Europe françaises sont des réserves naturelles.
Site du Conservatoire du Littoral (CELRL)	Site du Conservatoire du Littoral (CELRL)	
Sites gérés par les Conservatoires d'espaces naturels (CREN)	Sites gérés par les Conservatoires d'espaces naturels (CREN)	
Espace Naturel Sensible (ENS)	Espace Naturel Sensible (ENS)	
Parc Naturel Régional (PNR)	Parc Naturel Régional (PNR)	
Site inscrit	Site inscrit	
Site classé	Site classé	
Forêt de protection	Espace où l'état boisé est maintenu pour protéger les sols de l'érosion (objectif initial), mais aussi dans le cas de zones où le maintien de l'état boisé s'impose pour des raisons écologiques ou pour le bien-être des populations (notamment en périphérie des grandes agglomérations).	
Espace sous MAE	Espace faisant l'objet de Mesure Agro-environnementale (MAE)	

Annexe 5

Liste hiérarchisée des items « Faune (*Animalia*) » du champ [Type des données] (Dispositif de collecte > Rubrique Description technique)

Item	Contenu
Embranchement des Acanthocephala	
Embranchement des Annelida	
Embranchement des Arthropoda	
Sous-embranchement des Chelicerata	
Classe des Arachnida	
Classe des Pycnogonida	
Sous-embranchement des Crustacea	
Classe des Branchiopoda	
Classe des Cirripedia	
Classe des Malacostraca	
Classe des Maxillopoda	
Classe des Ostracoda	
Classe des Remipedia	
Classe des Thecostraca	
Sous-embranchement des Hexapoda	
Classe des Entognatha	Protoures et collemboles.
Classe des Insecta	
Sous-embranchement des Myriapoda	
Classe des Chilopoda	
Classe des Diplopoda	
Classe des Pauropoda	
Classe des Symphyla	
Embranchement des Brachiopoda	
Embranchement des Bryozoa	
Embranchement des Cephalorhyncha	
Embranchement des Chaetognatha	
Embranchement des Chordata	
Sous-embranchement des Cephalochordata	
Sous-embranchement des Vertebrata	
Vertebrata Agnatha (Lamproies et Myxines)	
Classe des Cephalaspidomorphi (Lamproies)	
Classe des Myxini (Myxines)	
Vertebrata Gnathostomata	
Classe des Actinopterygii	Poissons sauf requins, raies et chimères.
Classe des Amphibia	
Classe des Aves	Oiseaux.



Classe des Elasmobranchii (Requins et raies)	
Classe des Holocephali (Chimères)	
Classe des Mammalia	
Classe des Reptilia	
Sous-embranchement des Urochordata	
Embranchement des Cnidaria	
Embranchement des Craspedophyta	
Embranchement des Ctenophora	
Embranchement des Cycliophora	
Embranchement des Echinodermata	
Embranchement des Entoprocta	
Embranchement des Gastrotricha	
Embranchement des Gnathostomulida	
Embranchement des Haptophyta	
Embranchement des Hemichordata	
Embranchement des Mesozoa	
Embranchement des Mollusca	
Classe des Bivalvia	
Classe des Caudofoveata	
Classe des Cephalopoda	
Classe des Gastropoda	
Classe des Monoplacophora	
Classe des Polyplacophora	
Classe des Scaphopoda	
Classe des Solenogastres	
Classe des Aplacophora	
Embranchement des Nematoda	
Embranchement des Nematomorpha	
Embranchement des Nemertea	
Embranchement des Nemertina	
Embranchement des Plathelminthes	
Sous-embranchement des Neodermata	
Sous-embranchement des Turbellaria	
Embranchement des Porifera	
Embranchement des Prasinophyta	
Embranchement des Protozoa	
Embranchement des Rotifera	
Embranchement des Sipuncula	
Embranchement des Tardigrada	

Annexe 6

Liste hiérarchisée des items « Flore (*Plantae*) » du champ [Type des données] (Dispositif de collecte > Rubrique Description technique)

Item	Contenu
Embranchement des Angiospermophyta	
Classe des Liliopsida	
Embranchement des Bryophyta	
Classe des Andreaeopsida	
Classe des Anthocerotopsida	
Classe des Bryopsida	Mousses
Classe des Marchantiopsida	Hépatiques
Embranchement des Pteridophyta	
Classe des Filicopsida	Fougères et prêles
Classe des Lycopsidea	Lycopodes, isoètes et sélaginelles
Classe des Psilotopsida	
Classe des Sphenopsida	
Embranchement des Spermatophyta	Angiospermae
Classe des Dicotyledones	
Classe des Monocotyledones	
Embranchement des Spermatophyta	Gymnospermae
Classe des Coniferopsida	
Classe des Gnetopsida	
Classe des Taxopsida	

Liste hiérarchisée des items « Algues » du champ [Type des données] (Dispositif de collecte > Rubrique Description technique)

Item	Contenu
Groupe des algues brunes (Phaeophycota)	Ex. : Fucus, laminaires,
Groupe des algues vertes (Chlorophycota)	Ex. : ulves, entéromorphes, etc.
Groupe des algues rouges (Rhodophycota)	Ex. : Gracilaria, Corallina, Chondrus, etc.
Groupe des microalgues	Ex. : cyanophycées, diatomées, dinoflagellés, microphytobenthos, etc.



Liste hiérarchisé des « Habitats » du champ [Type des données] (Dispositif de collecte > Rubrique Description technique)

Item	Contenu
Habitats marins	Le (s) type (s) d'habitat(s) suivi(s) pourra être précisé à un niveau plus fin dans le champ [Précision sur le type de données] de cette même rubrique.
Habitats côtiers	
Eaux intérieures de surface	
Marais et tourbières, milieux marécageux	
Prairies et terrains dominés par les mousses ou les lichens	
Landes, friches et toundra	
Bois et forêt	
Habitats intérieurs sans végétation ou à la végétation clairsemée	
Habitats régulièrement ou récemment cultivés, habitats agricoles et horticoles	
Habitats artificialisés, urbanisés ou industriels	
Habitats complexes	



Annexe 7

Liste des items du champ [Référentiel(s) milieux] (Dispositif de collecte > Rubrique Description technique)

Item	Définition / Précisions
EUNIS	Référentiel des habitats européens établis dans le cadre du Système d'information européen sur la nature.
CORINE Biotope	Référentiel des habitats européens établis dans le cadre du programme CORINE Biotope.
EUR 15 / EUR 25 / EUR 27	Référentiel des habitats de la directive "Habitats" (Natura 2000). EUR 25 = évolution de EUR 15 suite au passage de l'UE à 25 États membres. EUR 27 = évolution de EUR 25 suite au passage de l'UE à 27 États membres
CORINE Land Cover	Classes d'occupation des terres.
ROUSTEAU Alain, 1995 - Carte Ecologique de la Guadeloupe	Référentiel utilisé en Guadeloupe
Codes habitats STOC EPS	
Prodrome des végétations de France	
Guide des groupements végétaux de la région parisienne	

Annexe 8

Liste des items du champ [Référentiel(s) taxonomique(s)] (Dispositif de collecte > Rubrique Description technique)

Item	Définition / Précisions
TAXREF v.1.2 + TAXREF SYNONYMES v.1.1 (6 Septembre 2005) - Validé MNHN	Liste de référence de la faune continentale de France (mammifères marins inclus). Validé MNHN. Téléchargeable sur le site de l'INPN. En accord avec Fauna Europaea. Dernière version disponible : TAXREF v.1.2 + TAXREF SYNONYMES v.1.1 du 6 septembre 2005.
Référentiel MNHN des plantes vasculaires de Métropole (v.01aa du 10 Février 2005) - Validé MNHN	Référentiel taxonomique des plantes vasculaires de France métropolitaine. Version 01aa du 10 février 2005. Légère évolution de la BDNFF (v3.02 de septembre 2003). Téléchargeable sur le site de l'INPN.
Référentiel des mollusques continentaux de France (2002) - Validé MNHN	Liste de référence. Référentiel papier publié (2002 : Patrimoine Naturel, 52). Validé MNHN.
EMBL Reptile Database	EMBL = European Molecular Biology Laboratory. Niveau global.
Fauna Europaea (v.1.2 du 7 mars 2005)	Dernière version disponible en ligne : version 1.2 du 7 mars 2005.
CLENAM - Validé MNHN	Check List of European MARine Mollusca. Référentiel électronique des mollusques marins des mers d'Europe. Validé MNHN.
Référentiel des crustacés décapodes d'Europe (1999) - Validé MNHN	Crustacés Décapodes européens marins et d'eau douce. Référentiel papier publié (1999 : Patrimoine Naturel, 40). Validé MNHN.
FishBase - Validé MNHN	Référentiel électronique des Poissons. Validé MNHN. Niveau global. 28000 espèces.
CephBase - Validé MNHN	Référentiel électronique des Céphalopodes. Validé MNHN. Niveau global.
ERMS	European Register of Marine Species. Faune et flore marine, niveau européen. 29 000 espèces cataloguées. http://www.marbef.org/data/erms.php
WoRMS	World Register of Marine Species. Faune et flore marine, niveau européen. 154 706 espèces cataloguées. http://www.marinespecies.org/
Référentiel taxonomique du SIH (Ifremer)	Référentiel taxonomique du Système d'Information halieutique de l'Ifremer. Plus de 4000 taxons et 6500 synonymes.
Index des Neuropterida du Monde (TAMU) (v.1.00 du 15 juillet 2003)	Index to the Neuropterida Species of the world. Neuroptera, Megaloptera, Raphidioptera. Version 1.00 du 15 juillet 2003. Texas A&M University, Laboratoire d'Entomologie. Niveau global.
Liste de référence de l'ONI (OPIE) - Ephémères (juillet 2002)	Liste de référence de l'Observatoire National des Invertébrés (OPIE : Office Pour les Insectes et leur Environnement). France métropolitaine. Ephémères (juillet 2002).
Liste de référence de l'ONI (OPIE) - Coléoptères Lucanoidea et Scarabaeoidea (juin 2002)	Listes de référence de l'Observatoire National des Invertébrés (OPIE : Office Pour les Insectes et leur Environnement). France métropolitaine. Coléoptères Lucanoidea et Scarabaeoidea (juin 2002)
Liste de référence de l'ONI (OPIE) - Coléoptères Buprestidae (juin 2002)	Listes de référence de l'Observatoire National des Invertébrés (OPIE : Office Pour les Insectes et leur Environnement). France métropolitaine. Coléoptères Buprestidae (juin 2002).
Liste de référence de l'ONI (OPIE) - Coléoptères Cerambycidae (juin 2002)	Listes de référence de l'Observatoire National des Invertébrés (OPIE : Office Pour les Insectes et leur Environnement). France métropolitaine. Coléoptères Cerambycidae (juin 2002).
Liste de référence de l'ONI (OPIE) - Coléoptères Curculionoidea (juin 2002)	Listes de référence de l'Observatoire National des Invertébrés (OPIE : Office Pour les Insectes et leur Environnement). France métropolitaine. Coléoptères Curculionoidea (juin 2002).
Liste de référence de l'ONI (OPIE) - Coléoptères Scolytidae (juillet 2002)	Listes de référence de l'Observatoire National des Invertébrés (OPIE : Office Pour les Insectes et leur Environnement). France métropolitaine. Coléoptères Scolytidae (juillet 2002).
Liste de référence de l'ONI (OPIE) - Lépidoptères (juillet 2002)	Listes de référence de l'Observatoire National des Invertébrés (OPIE : Office Pour les Insectes et leur Environnement). France métropolitaine. Lépidoptères (juillet 2002).



Liste Leraut, 1997	Liste systématique et synonymique des Lépidoptères de France, Belgique et Corse. Publiée (Alexanor). 2ème édition (1997).
Liste Leraut, 1980	Liste systématique et synonymique des Lépidoptères de France, Belgique et Corse. Publiée (Alexanor). 1ère édition (1980).
ISFF (Index de Kerguelen) - Octobre 1999	Index Synonymique de la Flore de France. INRA, MNHN. Mise à jour Octobre 1999 (version consultable en ligne sur le site de l'INRA de Dijon).
ISFF (Index de Kerguelen) - Juin 1998	Index Synonymique de la Flore de France. INRA, MNHN. Mise à jour Juin 1998 (version téléchargeable sur le site de l'INRA de Dijon).
Flora Europaea	
Référentiel floristique de la base AUBLET2	Référentiel pour la flore de Guyane Française. Base de données sur la flore du plateau des Guyanes (AUBLET2, Herbar de Guyane, IRD).
AlgaeBase - Validé MNHN	Référentiel électronique des Algues. Validé MNHN. Niveau global.
Référentiel des Algues Desmidiées de France (1999) - Validé MNHN	Référentiel papier publié (1999 : Patrimoine Naturel, 41). Validé MNHN.
PEGLER D.N. Agaric Flora of the Lesser Antilles	
FOURNET Jacques, 2002. Flore illustrée des phanérogames de Guadeloupe et de Martinique	
FOURNET J., HOFF M., 1999. Index floristique des Antilles françaises (Patrimoines naturels 36, MNHN)	
Feldmann P., Barré N., 2001. Atlas des orchidées sauvages de la Guadeloupe	
Hostache G., 1992. La vie dans les eaux douces de la Guadeloupe, poissons et crustacés.	
Sibley 2007. Guide des oiseaux de l'Est de l'Amérique du Nord	
Raffaele & al. 1998. Birds of the West Indies	
De Foucault B., 1976. Flore des bryophytes de Guadeloupe	
Buck W.R. 1998. Pleurocarpus Mossus of the West Indies	
FAO 1998. World reference base for soils resources	
Liste des Oiseaux de France (CRBPO, 2007)	
TAXREF v.2.0 (15 février 2008)	
Nouvelle flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines, 4e édition, 1992	
OZENDA P., CLAUZADE G. – Les Lichens : Etude biologique et flore illustrée – éd. Masson et Cie, Paris, 1970 – 801 p.	
Handbook of the Marine Fauna of North-west europe	
Annexes de la Directive Oiseaux	
Annexes de la Directive Habitats	
Inventaire de la flore vasculaire de Haute-Normandie (CBNBL,	



2005)	
Roberts M.J., 2010 - Guide des araignées de France et d'Europe	
Liste des orthoptères de France (ASCETE, 2008)	
Boudot J.-P., Dommaget J.-L., 2010. Liste de référence des Odonates de France métropolitaine. Version 02/2010.	
Aulagnier S., Liste des mammifères de France métropolitaine, 2009, ARVICOLA, Tome XIX, n°1	
Henri Tachet et al, 2010 - Invertébrés d'eau douce.	
Nouvelle flore de la Belgique, du G.-D. de Luxembourg, du nord de la France et des régions voisines, 5e édition, 2004	
Liste des végétaux hygrophiles, arrêté du 24 juin 2008, Annexe II table A	
Liste des végétaux hygrophiles de Haute-Normandie, 2011	
Autre	Préciser dans [commentaires] le nom et les références du référentiel, la version utilisée (date) et le lien internet officiel l'explicitant (type http://...).



Annexe 9

Liste des items des champs [Référentiel(s) géographique(s)] et [Système(s) de projection] (Dispositif de collecte > Rubrique Description technique)

Référentiel(s) géographique(s)	Définition	Commentaires
Coordonnées GPS	Les données sont géoréférencées par leurs coordonnées GPS lues dans un système géodésique connu.	Ex : couple (longitude, latitude), en degré décimaux ou degré/minutes décimales ou degré/minutes/secondes, lu dans le système géodésique WGS84 ou ED50, etc.
BD Carto		
BD Ortho		Préciser dans le champ [commentaires] la(es) date(s) d'acquisition des orthophotos utilisées (cf. date/heure de passage du vol dans les métadonnées associées)
BD Parcellaire		
BD Topo		
BD Carthage		
Scan 100 IGN		
Scan 50 IGN		
Scan 25 IGN		
Carte SHOM		Préciser dans le champ commentaires la(es) références et date(s) de mises à jour des cartes marines utilisées
Carte topo 1/25 000e IGN		
Indirect	Les données ne sont pas géoréférencées directement mais sont associées à un "objet" qui, lui, est géoréférencé.	Ex : une donnée d'observation est rapportée à la commune et c'est la commune qui est géoréférencée.

Système de coordonnées	Définition
Lambert 93	Ce système est actuellement à privilégier pour la France métropolitaine, car c'est le système officiel national. Coordonnées projetées Ce système est compatible avec le WGS84
ED50 / UTM zone 30N	
ED50 / UTM zone 31N	
ED50 / UTM zone 32N	
NTF (Paris) / Lambert zone I (Nord)	
NTF (Paris) / Lambert zone II (Centre) - Lambert II étendu	
NTF (Paris) / Lambert zone III (Sud)	
NTF (Paris) / Lambert zone IV (Corse)	
Lambert Carto I	
Lambert Carto II	
Lambert Carto II+	
Lambert Carto IV	



Lambert Carto V	
RGF 93 / CC42 (zone 1)	
RGF 93 / CC42 (zone 2)	
RGF 93 / CC42 (zone 3)	
RGF 93 / CC42 (zone 4)	
RGF 93 / CC42 (zone 5)	
RGF 93 / CC42 (zone 6)	
RGF 93 / CC42 (zone 7)	
RGF 93 / CC42 (zone 8)	
RGF 93 / CC42 (zone 9)	
WGS 84 / UTM zone 20N (Guadeloupe)	
Fort Marigot / UTM zone 20N (Guadeloupe)	
Guadeloupe 1948 / UTM zone 20N (Guadeloupe)	
CSG67 / UTM zone 22N (Guyane)	
RGFG95 / UTM zone 22N (Guyane)	
Martinique 1938 / UTM zone 20N (Martinique)	
RGR92 / UTM zone 40S (Réunion)	
Combani 1950 / UTM zone 38S (Mayotte)	
Saint Pierre et Miquelon 1950 / UTM zone 21N	
RRAF 1991 / UTM zone 20N (Réunion)	
Réunion 1947 / TM Réunion (Réunion)	
WGS 84 / UTM zone 30N	
WGS 84 / UTM zone 31N	
WGS 84 / UTM zone 32N	
CSG67 / UTM zone 21N (Guyane)	
RGFG95 / UTM zone 21N (Guyane)	
ED50 géographiques	
NTF Greenwich géographique	
Fort Marigot géographique (Guadeloupe)	
Guadeloupe 1948 géographique (Guadeloupe)	
CSG67 géographiques (Guyane)	
RGFG95 géographiques (Guyane)	
Martinique 1938 géographique (Martinique)	
Réunion 1947 géographique (Réunion)	



Annexe 10

Liste des items du champ [Thème INSPIRE]

Thème	Définition
Annexe I	
Référentiels de coordonnées	Systèmes de référencement unique des informations géographiques dans l'espace sous forme d'une série de coordonnées (x, y, z) et/ou la latitude et la longitude et l'altitude, en se fondant sur un point géodésique horizontal et vertical.
Systèmes de maillage géographique	Grille multi-résolution harmonisée avec un point d'origine commun et une localisation ainsi qu'une taille des cellules harmonisées.
Dénominations géographiques	Noms de zones, de régions, de localités, de grandes villes, de banlieues, de villes moyennes ou d'implantations, ou tout autre élément géographique ou topographique d'intérêt public ou historique.
Unités administratives	Unités d'administration séparées par des limites administratives et délimitant les zones dans lesquelles les États membres détiennent et/ou exercent leurs compétences, aux fins de l'administration locale, régionale et nationale.
Adresses	Localisation des propriétés fondée sur les identifiants des adresses, habituellement le nom de la rue, le numéro de la maison et le code postal.
Parcelles cadastrales	Zones définies par les registres cadastraux ou équivalents.
Réseaux de transport	Réseaux routier, ferroviaire, aérien et navigable ainsi que les infrastructures associées. Sont également incluses les correspondances entre les différents réseaux, ainsi que le réseau transeuropéen de transport tel que défini dans la décision no 1692/96/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 1996 sur les orientations communautaires pour le développement du réseau transeuropéen de transport (1) et les révisions futures de cette décision.
Hydrographie	Éléments hydrographiques, y compris les zones maritimes ainsi que toutes les autres masses d'eau et les éléments qui y sont liés, y compris les bassins et sous-bassins hydrographiques.
Sites protégés	Zone désignée ou gérée dans un cadre législatif international, communautaire ou national en vue d'atteindre des objectifs spécifiques de conservation.



Annexe II	
Altitude	Modèles numériques pour l'altitude des surfaces terrestres, glaciaires et océaniques. Comprend l'altitude terrestre, la bathymétrie et la ligne de rivage.
Occupation des terres	Couverture physique et biologique de la surface terrestre, y compris les surfaces artificielles, les zones agricoles, les forêts, les zones (semi-)naturelles, les zones humides et les masses d'eau.
Ortho-imagerie	Images géoréférencées de la surface terrestre, provenant de satellites ou de capteurs aéroportés.
Géologie	Géologie caractérisée en fonction de la composition et de la structure. Englobe le substratum rocheux, les aquifères et la géomorphologie.
Annexe III	
Unités statistiques	Unités de diffusion ou d'utilisation d'autres informations statistiques.
Bâtiments	Situation géographique des bâtiments.
Sols	Sols et sous-sol caractérisés selon leur profondeur, texture, structure et teneur en particules et en matières organiques, pierrosité, érosion, le cas échéant pente moyenne et capacité anticipée de stockage de l'eau.
Usage des sols	Territoire caractérisé selon sa dimension fonctionnelle prévue ou son objet socioéconomique actuel et futur (par exemple, résidentiel, industriel, commercial, agricole, forestier, récréatif).
Santé et sécurité des personnes	Répartition géographique des pathologies dominantes (allergies, cancers, maladies respiratoires, etc.) liées directement (pollution de l'air, produits chimiques, appauvrissement de la couche d'ozone, bruit, etc.) ou indirectement (alimentation, organismes génétiquement modifiés, etc.) à la qualité de l'environnement, et ensemble des informations relatif à l'effet de celle-ci sur la santé des hommes (marqueurs biologiques, déclin de la fertilité, épidémies) ou leur bien-être (fatigue, stress, etc.).
Services d'utilité publique et services publics	Comprend les installations d'utilité publique, tels que les égouts ou les réseaux et installations liés à la gestion des déchets, à l'approvisionnement énergétique, à l'approvisionnement en eau, ainsi que les services administratifs et sociaux publics, tels que les administrations publiques, les sites de la protection civile, les écoles et les hôpitaux.
Installations de suivi environnemental	La situation et le fonctionnement des installations de suivi environnemental comprennent l'observation et la mesure des émissions, de l'état du milieu environnemental et d'autres paramètres de l'écosystème (biodiversité, conditions écologiques de la végétation, etc.) par les autorités publiques ou pour leur compte.



Lieux de production et sites industriels	Sites de production industrielle, y compris les installations couvertes par la directive 96/61/CE du Conseil du 24 septembre 1996 relative à la prévention et à la réduction intégrées de la pollution (1) et les installations de captage d'eau, d'extraction minière et de stockage.
Installations agricoles et aquacoles	Équipement et installations de production agricoles (y compris les systèmes d'irrigation, les serres et les étables).
Répartition de la population — démographie	Répartition géographique des personnes, avec les caractéristiques de population et les niveaux d'activité, regroupées par grille, région, unité administrative ou autre unité analytique.
Zones de gestion, de restriction ou de réglementation et unités de déclaration	Zones gérées, réglementées ou utilisées pour les rapports aux niveaux international, européen, national, régional et local. Sont inclus les décharges, les zones restreintes aux alentours des sources d'eau potable, les zones vulnérables aux nitrates, les chenaux réglementés en mer ou les eaux intérieures importantes, les zones destinées à la décharge de déchets, les zones soumises à limitation du bruit, les zones faisant l'objet de permis d'exploration et d'extraction minière, les districts hydrographiques, les unités correspondantes utilisées pour les rapports et les zones de gestion du littoral.
Zones à risque naturel	Zones sensibles caractérisées en fonction des risques naturels (tous les phénomènes atmosphériques, hydrologiques, sismiques, volcaniques, ainsi que les feux de friche qui peuvent, en raison de leur situation, de leur gravité et de leur fréquence, nuire gravement à la société), tels qu'inondations, glissements et affaissements de terrain, avalanches, incendies de forêts, tremblements de terre et éruptions volcaniques.
Conditions atmosphériques	Conditions physiques dans l'atmosphère. Comprend les données géographiques fondées sur des mesures, sur des modèles ou sur une combinaison des deux, ainsi que les lieux de mesure.
Caractéristiques géographiques météorologiques	Conditions météorologiques et leur mesure: précipitations, température, évapotranspiration, vitesse et direction du vent.
Caractéristiques géographiques océanographiques	Conditions physiques des océans (courants, salinité, hauteur des vagues, etc.).
Régions maritimes	Conditions physiques des mers et des masses d'eau salée divisées en régions et en sous-régions à caractéristiques communes.
Régions biogéographiques	Zones présentant des conditions écologiques relativement homogènes avec des caractéristiques communes.
Habitats et biotopes	Zones géographiques ayant des caractéristiques écologiques particulières — conditions, processus, structures et fonctions (de maintien de la vie) — favorables aux organismes qui y vivent. Sont incluses les zones terrestres et aquatiques qui se distinguent par leurs caractéristiques géographiques, abiotiques ou biotiques, qu'elles soient naturelles ou semi-naturelles.



Répartition des espèces	Répartition géographique de l'occurrence des espèces animales et végétales regroupées par grille, région, unité administrative ou autre unité analytique.
Sources d'énergie	Sources d'énergie comprenant les hydrocarbures, l'énergie hydraulique, la bioénergie, l'énergie solaire, l'énergie éolienne, etc., le cas échéant accompagnées d'informations relatives à la profondeur/la hauteur de la source.
Ressources minérales	Ressources minérales comprenant les minerais métalliques, les minéraux industriels, etc., le cas échéant accompagnées d'informations relatives à la profondeur/la hauteur de la ressource.